

« A présenté requeste tendante aux fins ordonner que ledit Trento le satisfera promptement des vingt escus qui ont esté ordonnez qu'il luy deust bailler pour le surplus de la besongne qu'il a faict pour luy, suyvant l'accord faict par M. le marquis (1) et M. de Beauregard, par eulx accepté, qu'il produit, etc. Estant ouy ledit Trento disant qu'il s'est offert de satisfaire pourveu qu'il [Eskrich] parface encor quelque besogne restante, etc. Arresté qu'on se tient audit accord et que s'ilz ne se peuvent accorder du reste, on les laisse en droict (2). »

VII

PIERRE ESKRICH

Son établissement définitif à Lyon et son séjour dans cette ville de 1565 à 1590

Il semble, d'après des actes et des documents genevois, qu'Eskrich a habité Genève pendant treize années, de 1552 à 1565. Mais nous inclinons à penser que, dans ce temps, il a fait plusieurs séjours à Lyon.

On a vu qu'il s'était décidé, en 1565, à quitter Genève et à s'établir à Lyon avec sa famille. C'est après être parti

(1) Galeas Caracciolo, marquis de Vico, napolitain, le plus illustre et le plus considéré des membres du refuge italien. On l'avait prié sans doute d'user de son ascendant sur son compatriote Trento, pour amener celui-ci à payer plus équitablement le travail de Pierre Eskrich.

(2) Comme il n'est plus fait mention de l'affaire dans le registre, il est probable que les parties finirent par s'entendre et que Trento paya les vingt écus fixés par les arbitres.